
LES EFFETS DU CORONAVIRUS SUR L'EMPLOI ET SES CARACTÉRISTIQUES EN FRANCE

Sylvain Brouard

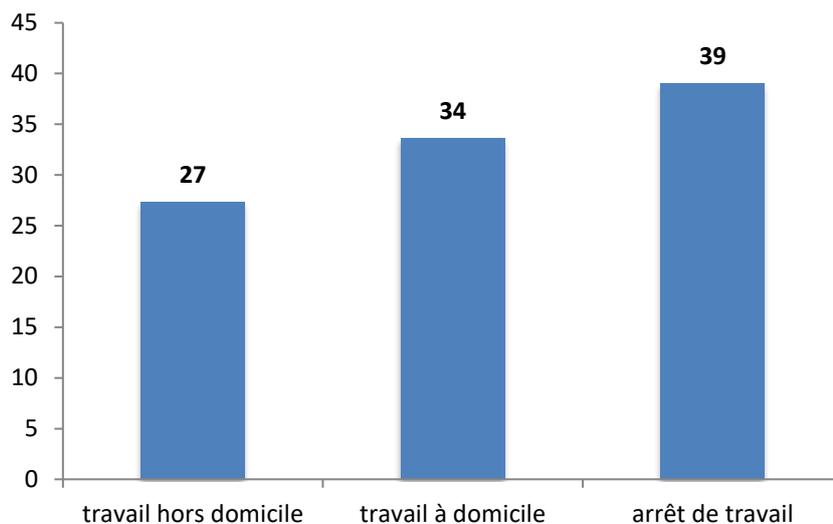
Directeur de recherche à Sciences Po - Centre de recherches politiques de Sciences Po (CEVIPOF) & Laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques (LIEPP)

sylvain.brouard@sciencespo.fr

Au-delà de ses conséquences sanitaires dramatiques, la pandémie de coronavirus (COVID-19) a entraîné l'adoption de mesures drastiques de santé publique qui affectent d'une manière inédite le fonctionnement des entreprises et les conditions de travail. La fermeture des crèches, écoles, collèges, lycées et universités puis des commerces non essentiels suivie par le confinement des Français, l'interdiction des regroupements et l'adoption de règles de distanciation spatiale a brusquement transformé l'activité des entreprises et administrations.

Pour de multiples raisons - fermeture obligatoire, impossibilité de faire respecter les consignes de sécurité sanitaire, rupture d'approvisionnement, absence de clients ou commandes, de nombreuses entreprises ont dû cesser leur activité. La seconde vague de l'enquête IPSOS pour le CEVIPOF, menée auprès de 2 000 répondants les 23-25 mars 2020, nous permet d'avoir un aperçu de la situation en termes d'emploi. La plus grande partie des répondants en activité - 39% - indique avoir arrêté de travailler alors que 27% des personnes interrogées continuent de travailler en dehors de leur domicile et 34% d'entre elles travaillent à domicile.

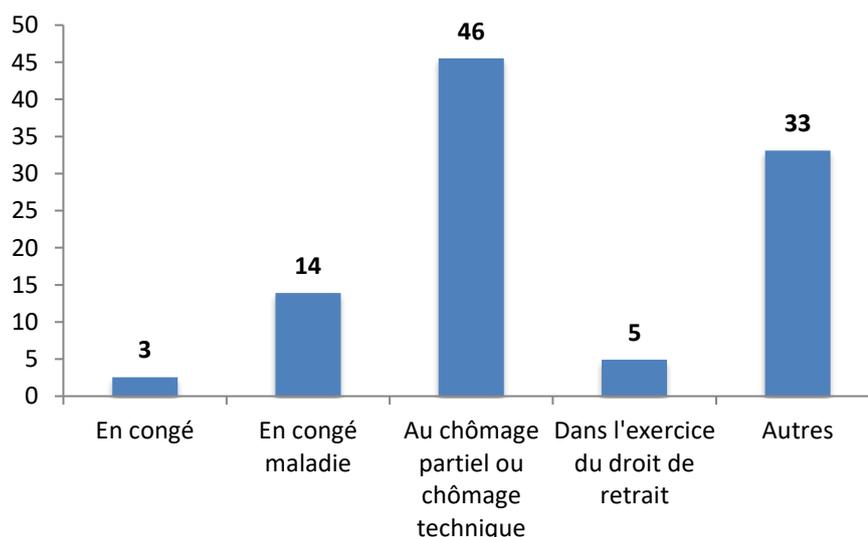
Graphique 1. Situation vis-à-vis de l'emploi parmi les actifs (en %)



Source : Enquête IPSOS pour le projet "Citizens' Attitudes Under COVID-19 Pandemic, CEVIPOF, des 23-25 mars 2020.

Le chômage partiel ou technique est le premier motif des arrêts de travail (46%), devant les autres motifs (33%), dont nous soupçonnons qu'ils rassemblent les licenciements et les absences de commandes, de clients ou d'activités. Les arrêts de travail le sont pour congés maladie dans 14% des cas, congés payés dans 3% des cas et droit de retrait pour 5 % des cas.

Graphique 2. Motifs des arrêts de travail (en %)

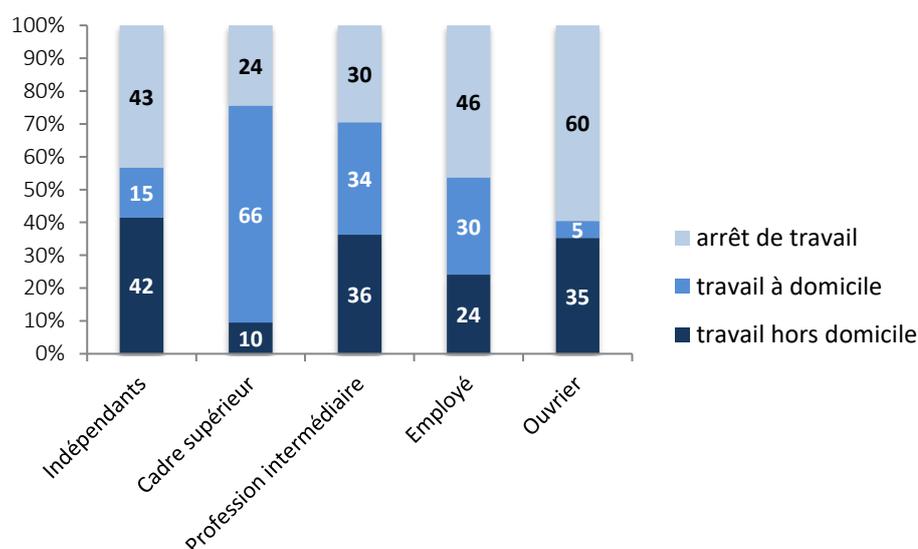


Source : Enquête IPSOS pour le projet "Citizens' Attitudes Under COVID-19 Pandemic, CEVIPOF, des 23-25 mars 2020.

Loin d'être homogène selon les catégories sociales, le gel de l'activité économique touche en premier les ouvriers : 60% d'entre eux se déclarent en arrêt de travail. Les employés et les travailleurs indépendants sont aussi particulièrement concernés, avec, respectivement 46% et 43% d'arrêts de travail.

Les travailleurs indépendants (42%) sont ceux qui sont les plus nombreux à travailler hors de leur domicile, avec les professions intermédiaires (36%) et les ouvriers (35%).

Graphique 3. Situation vis-à-vis de l'emploi selon les catégories socio-professionnelles (en %)



Source : Enquête IPSOS pour le projet "Citizens' Attitudes Under COVID-19 Pandemic, CEVIPOF, des 23-25 mars 2020.

Tant les risques économiques que les risques sanitaires associés aux déplacements et aux activités hors domicile sont inégalement répartis. De ce point de vue, la situation des cadres supérieurs contraste, pour l'instant, avec celles de l'ensemble des autres catégories professionnelles : les deux-tiers d'entre eux travaillent à domicile (32 points de plus au minimum que les autres catégories socio-professionnelles) ; la proportion d'arrêts de travail est minimale (24%) comme celle du travail hors domicile. À l'opposé, les ouvriers et les travailleurs indépendants apparaissent les plus exposés à la crise actuelle. La différence de patrimoine et de type d'exposition à la crise entre ces deux catégories sociales confère, sans aucun doute, à la situation actuelle des ouvriers un caractère extrêmement préoccupant.

L'analyse des motifs des arrêts de travail confirme cette analyse. Pour les actifs en arrêt de travail, le chômage partiel ou technique s'applique d'abord aux ouvriers (63%), puis aux employés (47%) et professions intermédiaires (47%). Pour 72% des travailleurs indépendants, les arrêts de travail s'expliquent par une autre raison que congés payés, arrêts-maladie, droit de retrait ou chômage partiel. Il s'agit probablement d'absences de commandes, de clients ou d'activités. Pour 37% et 31% des employés et ouvriers, il s'agit probablement de licenciements.

L'exposition aux risques sanitaires et économiques induits par la pandémie du coronavirus (COVID-19) est extrêmement différenciée selon les catégories sociales. Elle est susceptible d'avoir des conséquences déterminantes sur la cohésion sociale et les préférences politiques des divers groupes sociaux, pendant et après la période de confinement.

Édition : Florent Parmentier / Odile Gaultier-Voituriez

Mise en forme : Marilyn Augé

Pour citer cette note : BROUARD (Sylvain) « Les effets du coronavirus sur l'emploi et ses caractéristiques en France », *Note Attitudes on COVID-19 - A comparative study, Sciences Po CEVIPOF*, note 1, mars 2020, 4 p.

© CEVIPOF, 2020 Sylvain Brouard